

**COLLOQUE DU 22 OCTOBRE :
Le bien-être des animaux d'élevage progressera grâce au dialogue et à l'information du consommateur**

La Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA) a organisé jeudi 22 octobre 2020 son colloque « Le bien-être animal et l'avenir de l'élevage » au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. L'occasion pour les intervenants de saluer la capacité de la fondation à rassembler l'ensemble des parties prenantes en lien avec l'élevage dans le but de faire progresser la condition des animaux de ferme.

Du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie à la présidente de la FNSEA Christiane Lambert, en passant par le PDG de l'INRAE Philippe Mauguin, le député Loïc Dombrebal, l'eurodéputé Younous Omarjee, et les professionnels (producteurs, industriels, distributeurs), tous se sont accordés pour dire que l'amélioration du bien-être animal passait par une discussion apaisée et éclairée par la science. C'était précisément l'objectif de la LFDA avec l'organisation de ce colloque.

Le ministre Julien Denormandie s'est dit favorable à l'information du consommateur pour faire progresser le bien-être des animaux. Une table ronde était consacrée à ce thème et a réuni plusieurs acteurs de l'étiquette bien-être animal : Casino, les Fermiers de Loué et la LFDA, dont le combat sur le sujet remonte aux années 1980 avec l'étiquetage du mode d'élevage des poules pondeuses. Cet étiquetage est également vu favorablement par d'autres acteurs, notamment l'économiste de l'INRAE Hervé Guyomard, la représentante de Carrefour Séverine Fontaine et Loïc Hénaff, PDG du groupe Hénaff.

Retrouvez l'ensemble du colloque sur Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=o3oreHFmLQY>

Nous sommes à votre disposition pour toute demande d'interview avec les modérateurs de la journée Louis Schweitzer, président de la LFDA, et Laurence Parisot, vice-présidente.

Depuis 1977, la Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences (LFDA), reconnue d'utilité publique, a pour objet d'améliorer la condition des animaux grâce aux progrès de la science traduits dans les progrès du droit. Elle est à l'initiative de l'étiquetage du mode d'élevage sur les boîtes d'œufs depuis 1985 et du premier étiquetage sur le bien-animal en France, créé avec l'OABA, CIWF France et Casino.